

Motion place de jeux

Groupe PCSI et Ouverture et Groupe PS, rapporteur M. Régis Chételat, conseiller général

"Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, à la suite de l'acceptation de la motion des groupes PCSI + ouverture et PS lors de la séance du Conseil général du 23 septembre dernier, les places de jeux ont subi quelques aménagements. En effet, la place de jeu de Montsevelier a été rasée, et certains autres jeux des places de Vicques et de Vermes ont été condamnés par mesure de sécurité.

Cependant, les habitants de Val Terbi n'ont pas été avertis de ces changements. Est-il prévu que la population soit informée que cette décision a été prise par le Conseil communal et d'en expliquer les raisons, ainsi que de mentionner les futures échéances de renouvellement et de remise à jour des places de jeux ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse."

Réponse de M. Yvan Burri, conseiller communal

"Après le Conseil général du 23 septembre, les mesures urgentes ont été prises pour la sécurité des usagers des places de jeux. Vu l'état de délabrement de certains jeux, ils ont été soit fermés, soit rasés.

La commission d'école du Haut Val Terbi a été avertie concernant la suppression du jeu de Montsevelier.

Pour ce qui est de l'avenir, la motion est traitée par la commission des travaux publics puis par le Conseil communal. La population sera informée des décisions qui auront été prises."

Monsieur Régis Chételat est satisfait.